

**PRINTEMPS DE LA RURALITÉ  
COMPTE-RENDU DE DÉBAT**

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

DRAC organisatrice	DRAC ARA
Nom du coordinateur / de la coordinatrice	Eugénie Bordier et Nicolas Douez, DRAC Marie Richard, ARA Spectacle vivant
Contacts	06 16 54 61 75 / 06 12 52 69 54

Lieu du débat	Saint Just-Saint Rambert
Date	28/03/2024
Nombre de participants	23
Typologie des participants et des publics (habitants, élus, professionnels de la culture, associations,...) ; personnalités à signaler	Professionnels de la culture, association, collectivités, communautés de communes, élus
Autres caractéristiques ou commentaires sur la réunion	Ateliers world café de 2h

**ELEMENTS GENERAUX**

▪ **Quelles sont les principales thématiques ou problématiques abordées lors de ce débat ?**

Nous avons abordé la question de la coopération.

Pourquoi coopérer ? Pour vivre des pratiques artistiques et culturelles au sein des territoires, se mettre en lien, chercher des ressources extérieures. Ici la coopération est entendue comme faire œuvre commune.

Comment s'organiser pour construire, développer et accéder à des offres culturelles ? Quels sont les freins et les leviers à la coopération ? Avec qui est-il nécessaire de coopérer : acteurs artistiques et culturels, autres acteurs de l'action publique, habitants, acteurs privés et collectivités ? Quels pourrait être les rôles des équipements labellisés, notamment par le Ministère de la Culture dans cette coopération ? Quelles pistes pourrait-on esquisser pour favoriser une meilleure coopération en milieu rural ?

▪ **Quels ont été les constats partagés ou les diagnostics exprimés sur la vie culturelle en milieu rural ?**

Forte volonté de coopérer de la part de tous : LES ATOUTS

- FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE pour encourager les actions communes / partenariats artistes, acteurs culturels et élus sont importants / travailler au réel les droits culturels / croiser les expertises

Mais DES FREINS réels à mettre en place et faire vivre la coopération :

- *MANQUE D'EQUIPEMENTS* : absence ou peu de structure en capacité de porter des projet / difficile de faire venir des équipes artistiques (temps et coût) / difficulté logistique en matériel et transport / sortir du clé en main pour s'adapter au territoire
- *MANQUE D'HABITUDES DE PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTUREL DES HABITANTS* : sociologie spécifique / difficulté à provoquer les rencontres, défiance
- *DIFFICULTE DE MOBILITE* : pour les habitants et les artistes
- *MANQUE DE RESSOURCES ET DE PERSONNES* : manque d'ingénierie et précarité des emplois / absence de budget dédié et suffisant / diminution du nombre de bénévoles
- *MANQUE DE TEMPS* : pour construire, mener et communiquer sur les actions / recherche de financement très chronophage et complexe
- *PRISE EN CHARGE POLITIQUE DIFFICILE* : souvent absence de volonté politique / confrontation et concurrence entre les acteurs sur des budgets très restreints / peu de croisement des politiques publiques (effet silo)
- *DIMINUTION DES FINANCEMENTS* : absence de financement sur le fonctionnement / stagnation voire baisse des subventions de l'Etat (DRAC) / effet silo et mille-feuille rendent les demandes difficiles / appel à projet trop nombreux
- *RESEAUX PROFESSIONNELS PEU DEVELOPPES – ISOLEMENT*

- **Quels ont été les principaux points de divergences ou de débats ? (Les exemples mentionnés peuvent être cités)**

Partage quasi unanime des constats et des préconisations.

Beaucoup d'acteurs, nous ont fait remarqué que la coopération existe déjà en milieu rural, elle a besoin d'être reconnue et soutenue.

▪ **Quelles sont les propositions qui ressortent des échanges ?**

- **S'APPUYER SUR L'EXISTANT** : déjà soutenir l'existant / travailler avec les labels nationaux en co-construction / renforcer le maillage des bibliothèques et des cinémas / s'appuyer sur les schémas départementaux d'enseignement artistique
- **IDENTIFIER DES LIEUX RESSOURCES** : favoriser l'interconnaissance / identifier des structures locales (inventer un label de scènes ressources) en proximité / aider les collectivités pour un poste de coordination culturelle (échelle commune et EPCI) / créer des projets transdisciplinaires
- **FACILITER LA PRESENCE DE PERSONNES RESSOURCES EN PROXIMITE** : aider au financement pour des postes de coordination et montage de projet dans des compagnies, lieux ou collectivités / mettre en place des formations / outiller les acteurs / accompagner la transformation des métiers (polyvalence-expertise partagée)
- **METTRE EN RESEAU LES ACTEURS** : mutualisation de moyens matériels et humains – forme de coopérative / créer des espaces de dialogues avec acteurs culturels locaux et élus
- **ETRE DANS UNE DEMARCHE DE LONGUE DUREE** : pour accueillir des artistes sur des temps longs et favoriser la rencontre avec les habitants
- **SIMPLIFIER L'ACCES AUX SUBVENTIONS** : aider sur le fonctionnement des structures (postes) / sortir des silos administratifs – guichet unique / sortir des silos avec l'enjeu de travailler par territoire et non par politique / arrêter les appels à projet
- **DEFINIR UNE ECHELLE ADMINISTRATIVE DE PROJET** : l'EPCI comme échelle de partenariat et de coordination / les conventions territoriales comme outils de coopération (CTL, CTEAC, VPCT) / fixer une gouvernance partagée / contractualisation services de l'Etat et collectivités sur plusieurs années pour faciliter le dialogue
- **INVENTER DES OUTILS** : développer des outils numériques / créer des outils de co-voiturage / gratuité des offres / laisser la place à l'expérimentation

▪ **Le cas échéant, verbatim des participants aux débats :**

*« Il faudrait que l'Etat, les collectivités et leurs acteurs culturels se considèrent comme des partenaires »*

*« Il faudrait sortir de la posture de prescripteur pour être dans une véritable construction collective en regard de l'éducation populaire / droits culturels »*

*« Il faudrait outiller les acteurs par rapport aux sources de financements »*

*« Il faudrait faciliter la communication et mieux rendre visible ce qui se fait »*

**ELEMENTS PARTICULIERS** (à remplir le cas échéant, si le sujet a été abordé ; le propos peut être plus détaillé que dans les éléments généraux)

- L'organisation des politiques culturelles en milieu rural (acteurs, moyens) : que peut-on améliorer ?
  - ➔ L'interconnaissance – posture de coopération
  - ➔ La formation des acteurs dont les élus
  - ➔ Les moyens financiers pour les projets et le fonctionnement
  
- Les lieux de la vie culturelle en milieu rural : le maillage est-il suffisant ? Que peut-on améliorer ?
  - ➔ Identifier, donner une légitimité et accompagner des lieux ressources (matériel, portage projet, formation...)
  - ➔ Renforcer les réseaux de lecture publique